

# **RD 14<sup>E</sup> RD14 – Aménagement de l'Esplanade des Troubadours – La Salvetat sur Agoût**

## **Le contexte**

La RD 14<sup>E</sup> est une voie en impasse d'une longueur de 160 m qui constitue l'Esplanade des Troubadours dans le centre de l'agglomération de La Salvetat sur Agoût.

### **POURQUOI UNE RD ?**

Le Département et la commune de La Salvetat sur Agoût ont décidé d'un commun accord que cette voie n'avait plus de fonction de route départementale et qu'il convenait de conforter son caractère de place. Ainsi à l'issue des travaux, la RD 14<sup>E</sup> sera déclassée dans le Domaine Public communal.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des travaux et dans un souci de simplification des procédures, d'optimisation des coûts et des conditions d'exécution, un groupement de commandes publiques a été mis en place entre le Département et la commune de La Salvetat sur Agoût, le Département coordonnateur de ce groupement a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

## **Les objectifs**

LE PROJET A ETE ETUDIE EN REGIE PAR L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE HAUT – LANGUEDOC.

Il consiste en l'aménagement de la voirie et de ces dépendances afin de conférer à cet espace :

UN CARACTERE URBAIN,

CONVIVIAL

DE QUALITE

EN ADEQUATION AVEC LES ACTIVITES QUI S'Y DEROULENT (commerces, marché, animations diverses, ...) ;

Il vise

A LIMITER LES VITESSES DE CIRCULATION,

A RATIONALISER LES STATIONNEMENTS,

A SECURISER LES DEPLACEMENTS DES PIETONS, RIVERAINS ET USAGERS,

A GARANTIR LA CONTINUITE DES CHEMINEMENTS DOUX Conformément à la réglementation en matière d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite),

ET A AMELIORER L'ENVIRONNEMENT avec la création d'espaces verts, et l'installation de mobiliers urbains.

Pour ce faire, la partie « routière » est réduite à l'accès à la zone de stationnements et « arrêts minutes »,

Des traitements différenciés de qualité pour :

LES CHEMINEMENTS PIETONS SONT TRAITES EN BETON DESACTIVE,

LES CANIVEAUX EN PAVES,

LES BORDURES ET LES MAÇONNERIES D'ESCALIER OU DE JARDINIÈRES SONT TRAITES EN PIERRE NATURELLE.

## **Les travaux**

Les travaux ont été réalisés en maintenant les accès piétons aux commerces. Il convient de remercier tous les riverains et commerçants de leur patience, face aux contraintes malheureusement habituelles d'un chantier (bruit, poussière, difficultés d'accès, ...).

Ce chantier a nécessité également la prise en compte des transports scolaires pour ce qui concerne le raccordement sur la RD 14 et les nombreuses contraintes engendrées (déplacement d'arrêts de bus) ont été minimisées par une bonne coordination avec Hérault Transport.

Les travaux ont également nécessité une coordination rigoureuse entre les différents concessionnaires des réseaux occupants du domaine public. Il convient de préciser la complexité de cette coordination, chacun des concessionnaires réalisant et finançant son réseau.

Pour les réseaux AEP/EU réalisés par la commune avec le BE SUD REAL en MOE et l'entreprise BOUYGUES ENERGIES en mandataire.

Pour les réseaux secs (FT ENEDIS Eclairage Public) suivi par Hérault Energies et réalisés par BOUYGUES ENERGIES

Et enfin les travaux d'aménagement de la chaussée ont nécessité le déplacement d'une partie du réseau de télécommunication (ORANGE) ainsi que le déplacement d'un coffret ENEDIS.

Il faut souligner l'engagement permanent de tous les partenaires partisan de la qualité de l'ouvrage exécuté.

### **Le délai**

Les travaux ont débuté le 7 NOVEMBRE 2016 pour une durée initiale de 6 mois ; suite aux nombreuses intempéries et arrêt de chantier pour cause de coordination des travaux, les travaux se sont achevés FIN JUIN 2017.

Les dernières finitions sont en cours.

### **Le coût**

Le montant des travaux s'élève à 556 000 € TTC dont :

- 60 % soit 333 600€ à charge du CD34
- 40 % soit 222 400 € à la charge de la commune.

### **Les intervenants**

Les principaux intervenants :

- L'agence départementale Haut Languedoc qui a assuré la Maitrise d'œuvre des études et des travaux
- L'entreprise COLAS-GARENQ pour les travaux de chaussée et de VRD
- L'entreprise CDD (sous-traitant) pour la pose des bordures, caniveaux, pavés
- L'entreprise POUSTHOMIS (sous-traitant) pour les espaces verts
- L'entreprise FERRINI (sous-traitant) pour les travaux de maçonnerie en pierre et jardinière
- L'entreprise PROSOL SUD pour la réalisation des bétons désactivés